

lap, rhubarbe) aux enfants par médication de leur nourriture, etc. Je me propose de revenir bientôt sur ce point.

L'usage de boissons légèrement laxatives pour favoriser l'action purgative est un peu sorti, et à tort, de nos habitudes. Les classiques bouillons d'herbes (\*) et bouillons de veau jouaient cependant leur rôle utile dans cette médication.

J'ai longuement insisté sur l'inconvénient qu'il y a à prendre beaucoup de purgatifs dans l'état de vacuité de l'estomac, et sur les avantages de la méthode anglaise, qui mêle certains de ces purgatifs, les résineux en particulier, aux aliments. C'est, en effet, le moyen d'avoir une action purgative plus rapide, plus sûre et plus douce. (Voy. *Hygiène alimentaire des malades, des convalescents et des valétudinaires*; Paris, 1866.)

L'action purgative peut manquer, être tardive ou dépasser la mesure; elle peut être douloureuse et irrégulière.

Nous n'avons pas, pour précipiter l'action purgative, les moyens dont nous disposons pour amener l'action vomitive. Quelquefois cependant un lavement simple ou laxatif donne le branle à une purgation qui n'aboutissait pas; mais il faut employer ce moyen de bonne heure, sous peine de le voir échouer.

Quant à la superpurgation, les moyens de caléfaction intérieure et extérieure, les éthers, l'alcool additionné de laudanum sont des moyens qui arrivent, dans tous les cas, à arrêter une action purgative intense.

Les coliques et la flatulence se combattent par les frictions sur le ventre, par des cataplasmes chauds, par l'emploi des boissons chaudes, théiformes, l'usage de la potion d'Ainslie [675].

On associe quelquefois les purgatifs à d'autres médicaments; les anciens les mélangeaient très-judicieusement aux stimulants; c'est ainsi qu'ils associaient l'anis à la plupart des purgatifs, le gingembre au turbith végétal, le fenouil à la scammonée, et ils croyaient avec raison que cette addition, sans nuire à l'action purgative, la rendait plus douce et plus facile. L'association des purgatifs aux diffusibles et aux toniques peut être indiquée dans quelques cas où l'on craint une hyposthénie purgative, etc.

Quelles sont les contre-indications aux purgatifs? L'état inflam-

(\*) 1225. Le bouillon d'herbes du Codex se compose de feuilles d'oseille, de laitue, de poirée, de cerfeuil, de sel et de beurre frais. La formule de nos cuisines le modifie sensiblement et y introduit de la bourrache, mais sans grand préjudice. Dans le midi on ajoute souvent aux bouillons aux herbes une ou deux cuillerées à bouche d'huile et cette addition les rend laxatifs, quelquefois même purgatifs.

matoire de la muqueuse intestinale est une raison de choisir certains purgatifs à l'exclusion des autres, mais n'est pas une contre-indication à l'emploi de ces agents; nous avons vu, bien plutôt, que dans les diarrhées et la dysenterie, qui reposent l'une et l'autre sur un fond d'entérite ou de colite, l'emploi des purgatifs salins constitue l'une des méthodes de traitement qui donne les résultats les plus heureux; mais ici il s'agit d'un fait de substitution irritative. Quant à la grossesse, la constipation, qui l'accompagne si habituellement, peut, en déplaçant l'utérus mécaniquement ou en le congestionnant, devenir une cause d'avortement et elle est bien plus abortive par elle-même que ne le sont les minoratifs, les seuls qu'il faille employer dans ces cas. Une péritonite antérieure, la péri-typhlite, la crainte d'une perforation, sont des contre-indications à l'emploi des purgatifs; de même aussi la faiblesse, une disposition syncopale, une tendance à l'algidité, doivent-elles en faire ajourner l'usage.

Une question délicate est celle-ci : Doit-on, en temps de choléra, user comme à l'ordinaire des purgatifs? On sait que la diarrhée spontanée est une prédisposition au choléra, et que le soin que l'on met à arrêter les flux diarrhéiques ouvre aux individus qui en sont atteints des chances de préservation contre le choléra. On en avait conclu que la diarrhée purgative était dangereuse dans ces conditions. C'était là un *à priori* que l'expérience ne justifie pas. En 1849, le docteur Escalden écrivait à l'*Union médicale* qu'il avait prescrit, pendant l'épidémie cholérique, des centaines de purgatifs ou d'éméto-cathartiques sans avoir vu aucun de ses malades contracter le choléra; il allait plus loin, et il posait en principe que l'emploi des évacuants, en combattant des états dyspeptiques et diarrhéiques, pouvait mettre à l'abri du fléau des malades qui en eussent été atteints si l'on n'avait pas écarté ces prédispositions. Il ne faut pas oublier que les purgatifs n'agissent pas seulement comme *excitateurs*, mais aussi comme *modificateurs* des sécrétions intestinales; or, ne sait-on pas que dans quelques cholérines, dans le choléra infantilis, le meilleur moyen de changer les selles aqueuses en selles colorées par la bile, c'est-à-dire le choléra en diarrhée, est de recourir aux purgatifs : calomel, purgatifs salins, etc. Ici encore les drastiques doivent, en temps de choléra, être employés avec ménagements; mais l'usage des purgatifs modérés n'est passible d'aucune restriction par le fait d'une influence cholérique, quand par ailleurs leur indication est très-nettement posée.

#### ARTICLE IV.— APPLICATIONS DE L'ACTION PURGATIVE

Les purgatifs sont des agents d'exonération intestinale, — de stimulation des mouvements de l'intestin, — de contrefluxion

sanguine sur le système porte, — de spoliation sanguine, — de rénovation et d'atténuation nutritives.

§ 2. — Exonération intestinale

L'emploi banal des purgatifs contre la constipation, comme celui des somnifères contre l'insomnie, sans remonter aux causes très-diverses qui produisent ces deux états, est, comme je l'ai déjà dit (t. I, p. 580), la marque la plus commune, en médecine, de la paresse d'esprit et de l'empirisme. Trousseau a consacré une de ses meilleures leçons aux indications thérapeutiques dans la constipation et il a montré, avec sa sagacité clinique habituelle, que la constipation dépend de conditions trop différentes pour que le seul usage des purgatifs puisse en venir à bout. (Tom. III, p. 119, LXXVI<sup>e</sup> leçon.)

Il faut distinguer ici la constipation, simple paresse intestinale, de l'arrêt complet dans la marche des matières stercorales entravées par un obstacle mécanique.

La constipation n'est pas une maladie, mais elle est une servitude fort importune, et, s'entretenant par sa durée même, elle ouvre la porte à une foule d'inconvénients, si ce n'est de périls. La constipation est d'abord une cause de mauvais fonctionnement de l'estomac, et les *dyspepsies par constipation*, que l'on considère à tort comme des *dyspepsies avec constipation*, ne sont rien moins que rares; on a cité des faits, et chaque médecin en voit journellement, où des digestions difficiles, paresseuses, ne peuvent pas être rapportées à une autre cause; elles disparaissent et reparaissent avec elle. De plus, la constipation, quand elle est habituelle, alterne d'ordinaire avec une diarrhée qui résulte de l'irritation de la muqueuse par un contact prolongé avec les matières stercorales; enfin des hémorroïdes complètement établies, sèches ou fluentes, ou une fluxion hémorroïdale, avec tout leur cortège de malaise et de souffrances, peuvent résulter d'une constipation négligée. Il y a plus, des fissures ou même des fistules n'ont pas souvent d'autre origine; on a signalé aussi des déplacements de l'utérus entretenus par une cause mécanique de cette nature. La constipation maintient tous les organes du bassin dans un état de congestion qui favorise les affections vésicales et utérines; elle prédispose aux varices du membre inférieur gauche; entretient dans toute l'économie un état de malaise caractérisé à l'extérieur par des rougeurs de la face, des éruptions diverses du visage, de la pesanteur de tête, de l'obtusion de l'esprit, une morosité et parfois une irritation de caractère que la volonté a quelque peine à maîtriser.

« Dans la constipation, ai-je dit ailleurs, plus qu'en tout autre chose, on a une tendance incurable à substituer le médicament à la précaution; ce qui est plus expéditif et plus facile, mais moins rationnel et moins sûr. L'abus des lavements et des purgatifs est l'expression de cette banalité routinière qui préside au traitement de la constipation. On remédie à la constipation du moment par ces moyens; mais, loin de se débarrasser ainsi de la constipation habituelle, on ne fait que l'entretenir. Le lavement tiède est surtout incriminable sous ce rapport: il émousse la sensibilité de la muqueuse, l'habitue au contact d'un corps étranger et, distendant mécaniquement l'intestin, il en affaiblit le ressort. Ce n'est pas qu'il n'ait ses indications et son utilité, mais c'est un leurre que d'en attendre la guérison de la constipation. Le lavement froid, de petit volume, exerce au contraire sur l'intestin une action tonique qui l'excite à se contracter, et, pris à heure régulière, il est susceptible de ramener dans cette fonction la spontanéité et la régularité qu'elle a perdues.

» Si l'on abuse des lavements, on n'abuse pas moins des purgatifs. Or, les purgatifs vident l'intestin; mais, loin de remédier à la constipation, ils en sont au contraire l'une des causes les plus habituelles. Purgatifs pris chez les pharmaciens, purgatifs dissimulés dans ces innombrables préparations qui, sous forme de pilules, d'électuaires, de chocolats, de farines, etc., sollicitent, à la quatrième page des journaux, l'infatigable crédulité du public, c'est en cela que consiste le traitement banal de la constipation. Ce n'est pas d'hier que cet inconvénient de l'abus des purgatifs a été signalé. Je l'ai trouvé très-sagement indiqué dans ce passage des *Préceptes de santé* de Plutarque, recueil qui, pour le dire en passant, nous montre dans le moraliste grec un hygiéniste très-sagace: « Quand on n'a pas le ventre libre, dit-il, rien n'est meilleur pour le relâcher doucement et en provoquer l'évacuation que certains aliments qui sont familiers à tout le monde et dont l'usage ne cause aucune douleur. Ces moyens sont-ils insuffisants, on peut pendant plusieurs jours boire, se rafraîchir et faire diète, plutôt que d'employer ces purgatifs qui dérangent l'économie animale, et auxquels la plupart des hommes ont trop facilement recours. » Les hommes et les choses n'ont pas, on le voit, beaucoup changé depuis Plutarque. » (*Dictionnaire de la santé*, 1876, p. 281.)

Les malades ne sont pas les seuls à abuser empiriquement des purgatifs dans le traitement de la constipation; les médecins eux-mêmes les poussent trop souvent dans cette voie et oublient que « purger n'est pas guérir », pour employer, en la modifiant, une formule célèbre de la prothèse dentaire. L'analyse

clinique peut seule conduire à un bon résultat. Or elle nous enseigne que la constipation habituelle peut se rattacher aux causes suivantes: 1° inertie musculaire de l'intestin, entretenue soit par une vie sédentaire qui le prive de cette succussion que lui fait éprouver la marche et de la stimulation qu'il reçoit des muscles de l'abdomen et du diaphragme entrant activement en jeu; soit par une maladie qui émousse la contractilité de l'intestin (maladies du cerveau et de la moelle); 2° compression habituelle du siège par la position assise trop prolongée, l'équitation: on sait que l'on fait taire momentanément les sollicitations expulsives de l'intestin, quand on a la diarrhée ou quand on est sous l'influence d'un purgatif, en s'asseyant ou en comprimant fortement le périnée; on habitue ainsi peu à peu la muqueuse de la fin du gros intestin à un contact dont elle supportait mal la première impression et on émousse sa sensibilité; 3° oubli d'évacuer entretenu par un état d'absorption cérébrale, sous l'influence d'une passion vive, d'un travail intensif, d'où une irrégularité nécessaire dans cette fonction qui est enchaînée, comme l'est le sommeil, à la grande loi de la périodicité; les gens qui se constipent pour avoir négligé le conseil du *saut du lit*, que formule Montaigne, se donnant intrépidement pour exemple, est plus considérable qu'on ne se l'imagine; 4° sécheresse de la muqueuse intestinale par exagération antagoniste d'une autre sécrétion (sueur, urine); 5° défaut de sécrétion du foie: l'absence de la bile, qui est l'agent principal de stimulation pour les mouvements de l'intestin, entraînant nécessairement la constipation, comme on le voit dans la cirrhose; 6° constipation *accidentelle* se transformant, par l'habitude, par l'obtusion progressive de la sensibilité intestinale et par l'affaiblissement que sa contractilité reçoit d'une distension prolongée, en une constipation *constitutionnelle*, etc.; 7° enfin état de torpeur paralytique de l'intestin comme on le constate parfois chez les hystériques, qui présentent souvent concurremment une paralysie vésicale pour laquelle on est obligé de recourir à la sonde. Voilà autant de constipations qui exigent, pour être traitées méthodiquement, l'institution de *régimes divers* que les purgatifs ne sauraient remplacer.

Ceux-ci ne sont rationnellement de mise, dans le traitement de la constipation, que pour l'empêcher de produire l'engouement stercoral ou pour combattre celui-ci quand il existe déjà. Il faut ajouter à ces deux indications celle qui est relative à la présence des corps étrangers alimentaires, des noyaux de cerise, par exemple, arrêtés dans un point de l'intestin et y constituant un obstacle pour le cours des matières, de pépins de rai-

sin, de graines de figues de Barbarie, ou bien de pelotons vermineux, etc.

Les matières dont les purgatifs sollicitent l'évacuation ne sont pas toujours solides, et il peut y avoir une *constipation de selles diarrhéiques*. C'est ce que l'on constate si habituellement dans la fièvre typhoïde, où l'inertie intestinale, accusée par le ballonnement, la pneumatose, ne permet pas aux parois de l'intestin de réagir sur les matières qui le distendent. Il y a ici un immense intérêt à ne pas laisser durer cette stagnation, qui prolonge le contact irritant des matières stercorales avec les ulcérations de la fin de l'iléon, et fournit des occasions de résorptions putride et septique. Et de là l'utilité des purgatifs dans la fièvre typhoïde, non pas comme méthode exclusive, mais comme moyen adjuvant remplissant une indication importante.

#### § 2. — Sollicitation de mouvements intestinaux

Le but que l'on poursuit ici, en recourant aux purgatifs, est de solliciter dans la masse intestinale des mouvements dont on ne saurait régler ni la mesure, ni la direction, mais qui peuvent, *à la faveur du hasard*, amener dans la position d'une anse intestinale un changement favorable.

L'étranglement herniaire et le volvulus sont les deux circonstances dans lesquelles on fait intervenir cette action des purgatifs. Ceux auxquels il faut recourir dans ce cas appartiennent au groupe des convulsivants, le séné par exemple. Il convient alors de l'associer au café, qui, par lui-même, sollicite dans la masse intestinale un mouvement vermiculaire énergique et a, nous l'avons vu, une utilité très-réelle pour combattre l'irréductibilité herniaire. (T. I, page 32.)

En ce qui concerne les hernies étranglées, les purgatifs pris par la bouche conviennent au début de l'étranglement, alors que le diagnostic différentiel de celui-ci et du simple engouement n'est pas encore établi solidement et que, d'ailleurs, les vomissements herniaires n'ont pas rendu difficile l'emploi des purgatifs; c'est à la fois, dans ces conditions, une ressource de diagnostic et de traitement; mais il ne faut pas perdre à l'emploi de ce moyen, incertain et précaire, un temps précieux que l'action chirurgicale, quand elle est devenue indispensable, s'approprierait avec plus d'utilité. « Les lavements purgatifs, dit à ce propos Le Dentu, sont très-fréquemment employés, parce qu'ils sont peu à craindre et que leur effet est généralement rapide. Ils peuvent être utiles toutes les fois que des vomissements fréquents et hâtifs rendent impossible l'emploi des purgatifs ou qu'on est pressé par le temps; mais, en réalité, je les crois moins avantageux que

les purgatifs pris par la bouche, comme moyen de diagnostic. Ils peuvent provoquer une selle copieuse, sans que pour cela l'intestin cesse d'être étranglé. En cas d'évacuation, il faut avoir soin d'examiner par soi-même les matières rendues, sans quoi on pourrait être induit en erreur par de faux renseignements. » (*Nouveau Dictionnaire de médecine et de chirurgie pratiques*, 1873, t. XVII, p. 600.)

Quant au volvulus, l'utilité des purgatifs dans ce grave accident est diversement jugée; et cela se conçoit, puisque dans cette provocation des mouvements intestinaux on va à l'aveugle, ne sachant ni le sens que prendront ces mouvements, ni celui dans lequel s'est faite l'invagination; mais encore semble-t-il cependant que, ce moyen d'action étant le seul que nous ayons, il faut l'utiliser. Je ne sache pas que le café à haute dose ait été employé dans le volvulus comme il l'a été dans l'étranglement herniaire; ce moyen serait rationnel et on pourrait y associer l'usage du séné.

### § 3. — Contrefluxion sanguine et nerveuse

I. L'emploi d'un purgatif énergique place tout le système de la veine-porte dans un état de réplétion sanguine, d'hyperhémie; et, quand on songe à l'étendue considérable de cet arbre vasculaire, à l'extensibilité des vaisseaux qui le constituent, on se fait une idée de la puissance de la dérivation sanguine opérée par le purgatif; c'est une ventouse Junod appliquée sur le système porte. Une foule d'applications des purgatifs relèvent de cette contrefluxion artificielle.

On sait le rôle qu'on lui fait jouer dans la thérapeutique des maladies, spontanées ou traumatiques, du cerveau et de ses membranes, pour prévenir ou combattre les congestions dont cet organe est le siège. Rien n'est plus commun que de voir, dès que l'action purgative est établie, les fonctions cérébrales enchaînées se réveiller, momentanément au moins. Ici l'effet est complexe: il peut dépendre uniquement d'une congestion cérébrale, d'une modification de l'état du cerveau par la mise en jeu énergique de la sensibilité intestinale, et enfin de la rentrée dans la circulation, sous l'influence de la diarrhée, d'une petite quantité de sérosité épanchée dans l'arachnoïde. Cette influence des purgatifs se constate surtout d'une manière frappante dans l'état soporeux que les plaies de tête et les fractures du crâne amènent si souvent à leur suite. Je n'ai pas à rappeler non plus les ressources qu'offre l'emploi des purgatifs dans le traitement des maladies congestives ou inflammatoires de l'œil, cet or-

gane qui entretient avec le cerveau des relations circulatoires si étroites. Il est logique d'admettre aussi que les purgatifs peuvent produire, au profit de la moelle en état de congestion, une contrefluxion qui dissipe celle-ci. C'est probablement de cette façon que l'on peut s'expliquer le succès obtenu par Teissier (de Lyon) dans une paraplégie produite par l'usage des drastiques. Les eaux minérales purgatives, salines ou salées, agissent probablement en grande partie par ce mécanisme, dans les cas de congestions chroniques du cerveau ou de la moelle. Ce résultat, dû à une action purgative méthodique, n'est nullement en opposition avec le fait signalé par plusieurs médecins, en particulier par Chamberet et par Hervier (de Rive-de-Gier), de la possibilité de voir, sous l'influence des purgatifs à outrance, des paraplégies se produire. (Voy. *Montpellier médical*, 1861.) Dans ce cas, la congestion provoquée par les purgatifs dépasse la zone où elle devait borner ses effets, et la partie inférieure de la moelle y a participé. C'est un exemple, entre mille, d'effets contrastés réalisés par le même moyen, suivant l'activité et la persistance de son emploi.

Je rattacherai aussi à un effet très-probable de défluxion sanguine les bons effets obtenus par Hancock de l'emploi des purgatifs drastiques dans la sciatique; l'injection du névrilemme de ce nerf est, dans cette maladie, un fait anatomique bien reconnu: les purgatifs combattent cette injection par la contrefluxion sanguine qu'ils produisent sur la muqueuse intestinale.

Les maladies de la poitrine bénéficient également de cette contrefluxion sanguine, et je ne connais pas de meilleur moyen de décongestionner les poumons que l'emploi des purgatifs. J'y ai recours dans presque toutes les dyspnées symptomatiques des maladies chroniques des bronches et des poumons, et je constate tous les jours les bons effets de cette pratique. Elle n'a pas moins d'utilité dans la dyspnée cardiaque, mais il est vrai que celle-ci dépend souvent en partie d'un œdème pulmonaire et qu'il faut tenir compte ici de la déplétion séreuse que produisent les purgatifs.

L'utilité des purgatifs dans les diverses maladies de la peau s'explique aussi par ce mécanisme de contrefluxion sanguine, plutôt que par un fait de dépuration à propos duquel nous aurons bientôt à nous expliquer. C'est là une des applications les plus usuelles des purgatifs, mais c'est un moyen qu'il faut savoir manier. Constant, résumant ses impressions de la clinique de Biëtt, a fait remarquer avec raison que les purgatifs ne sont de mise que dans les éruptions chroniques, ou tout au moins quand la première période d'acuité est passée. En les donnant